

Point de vue

Mesdames et Messieurs les parlementaires, à vous de jouer !

Nous les agriculteurs, nous nous sommes toujours battus pour notre revenu. Aujourd'hui, l'observatoire des prix et des marges démontre une nouvelle fois ce que nous dénonçons depuis des années : la répartition des marges est toujours plus inéquitable dans toute la chaîne commerciale. Les chiffres sont sans appel. Entre 2014 et 2015, le transfert de valeur entre les agriculteurs d'un côté et les industriels et la grande distribution de l'autre s'éleve à 1,5 milliards d'euros. Dans le même temps, les prix à la consommation sur ces mêmes produits ont augmenté de 500 millions d'euros. Ces deux chiffres démontrent une nouvelle fois que les lois actuelles, censées préserver le pouvoir d'achat des consommateurs, n'engendrent au final qu'une baisse de revenu permanente des agriculteurs. Pourquoi ? Parce qu'elles ne permettent aucun équilibre dans les négociations commerciales.

Nous savons bien que les prix ne se décrètent pas, qu'ils ne se décrètent plus. Ils se construisent. C'est pour cette raison que depuis un an, suite à nos nombreuses manifestations, nous travaillons sans relâche pour bâtir dans le dur des mécanismes nouveaux. Des mécanismes permettant de construire des prix aux producteurs en tenant compte principalement de nos coûts de production. Des mécanismes permettant au consommateur de connaître l'origine des produits grâce à l'étiquetage, mettant au consommateur de connaître l'origine des produits grâce à l'étiquetage. Des mécanismes nous facilitant l'accès aux marchés publics de la restauration hors domicile. Pour y parvenir, le seul et unique chemin est celui de la loi : La loi doit changer. C'est donc maintenant à vos députés et vos sénateurs d'agir. Depuis plusieurs mois, nous leur transmettons des propositions. Ils étaient d'ailleurs une dizaine à notre congrès en mars dernier pour entendre nos propositions et en débattre. Tous étaient unanimes sur le constat et sur l'impérieuse nécessité de rectifier rapidement le tir. Nos services juridiques ont rédigé des amendements que nous portons auprès des parlementaires pour leur en expliquer le bien fondé. Mais la balle est maintenant dans leur camp. Chacun doit faire sa part de travail. Nous les agriculteurs, nous avons dénoncé les travers de la loi. Nous avons manifesté, non par plaisir, mais pour exprimer notre détresse, nous avons activé des mesures d'urgence auprès de l'Etat, de la région, du département, de la MSA et dans le même temps, nous avons formulé des propositions concrètes, responsables et équilibrées. C'est bien grâce à toute cette mobilisation que l'on peut entrevoir des avancées significatives. Maintenant, transformer l'essai en votant dans les prochains jours les textes qu'il faut n'est plus de notre ressort. Aujourd'hui, c'est aux parlementaires de jouer et de choisir entre les intérêts des industriels, de la grande distribution et des producteurs. Notre avenir est en partie entre leurs mains.

Pascal Denolly, président de la FDSFA



C'EST PARTI POUR LA GRANDE BOUCLE!

L'IMAGE DE LA SEMAINE

Une nouvelle coque pour Coopenoix



Leader européen de la production de noix, la coopérative Coopenoix à Velay affiche une collecte de 6 600 tonnes en 2015 et un chiffre d'affaires de 29 millions d'euros. Elle vient d'achever l'extension de son usine de 2 100m², portant l'ensemble de l'outil de production à plus de 9 000m², afin d'accroître sa compétitivité à l'international. Cet investissement de 2,1 millions d'euros permettra d'augmenter les capacités de réception et de stockage en palox en période de pic d'activité. Tragabilité, rapatriement de toutes les productions et des moyens humains dans un même site, baisse des charges, acquisition d'une trieuse optique pour l'activité cerneaux renforcera la réactivité industrielle de Coopenoix.

Isère

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE / Apparus en 2014, les Territoires à énergie positive (Tepos) entrent désormais dans une phase opérationnelle, développant d'ambitieux programmes en faveur de la transition énergétique.

Territoires à dynamique positive

Et si les territoires ruraux étaient la solution plutôt que le problème ? C'est en tout cas le pari de ceux qui ont décidé de devenir Territoires à énergie positive (Tepos).

Conscients de « l'inquiétude majeure » suscitée par les effets conjugués du réchauffement climatique, de la dépendance aux énergies fossiles et de l'augmentation des gaz à effet de serre, de nombreux élus se demandent comment changer la donne à l'échelle des territoires. Certains, comme le Trièves, le Pays viennois, le Pays voronnais ou le Grésivaudan, se sont depuis longtemps engagés dans des démarches de type Agenda 21 local (1) ou Plan climat énergie territorial (2). Depuis deux ans, le dispositif Tepos leur permet d'aller plus loin encore en visant l'autonomie énergétique. Le principe : atteindre un équilibre entre consommation et production d'énergie à l'échelle locale, en réduisant au maximum les besoins énergétiques.

Diminuer la facture

Si la démarche a vu le jour au cœur de territoires ruraux, c'est que ceux-ci disposent d'un atout majeur. Principaux détenteurs des gisements en ressources renouvelables (eau, bois, vent, soleil, biomasse...), ils peuvent faire fructifier ce « capital » de façon à réduire leur facture énergétique. « À condition de se montrer exemplaire », souligne un élu et celle de leurs administrés, mais aussi donner un coup de fouet à leur économie locale (production d'énergie, rénovation des bâtiments...). Soutenue au départ par trois régions, dont Rhône-Alpes, l'initiative a été labellisée par l'Ademe, avant de faire l'objet d'un appel à projet national lancé par le ministère de l'Écologie. L'an dernier, consécration suprême, le concept de Tepos a été gravé dans le marbre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Le dispositif étant assorti d'un coup de pouce financier (500 000 euros pour les Territoires à énergie positive pour la crois-

sance verte. « TepoV »), des centaines de collectivités ont répondu à l'appel à projet : 528 ont été retenus (38 en Rhône-Alpes), dont 212 bénéficieront d'une aide entre 0,5 et 2 millions d'euros pour la mise en œuvre de projets concrets.

Logique transversale

En Isère, une petite dizaine de territoires se sont lancés dans l'aventure. Tous les profils sont représentés, des plus ruraux et excentrés, comme le Trièves ou le Sud Grésivaudan, aux plus urbanisés, du type Capri ou Grenoble Alpes Métropole. Si tous ont en commun d'œuvrer en faveur de la transition énergétique, les stratégies diffèrent sensiblement d'un territoire à l'autre. Le Pays voronnais, qui prévoit de diviser par deux sa consommation énergétique et de multiplier par six sa production d'énergie renouvelable d'ici 2050, a choisi de travailler main dans la main avec le parc de Charreuse pour déployer des initiatives locales « dans une logique transversale et innovante ». Développement de l'auto-partage et du covoiturage, rénovation de l'habitat, écologie industrielle à Centr'Alp, utilisation du bois local dans



Photo: Anne Junable

la construction et la production d'énergie (plateforme de bois déchiqueté de Saint-Thibaud-de-Couz), étude du potentiel de méthanisation : les actions concernent plusieurs secteurs. Dans le Trièves en revanche, territoire énégyvore en raison d'un habitat individuel ancien et d'un faible recours au transport en commun (un Triévois consomme 40% d'énergie en plus qu'un Rhônealpin « moyen »), l'effort a d'abord été concentré sur « l'efficacité énergétique du bâti et des activités économiques », autrement dit sur les économies d'énergie. Grâce à une subvention de 500 000 euros, la communauté de communes a pu se lancer dans une ambitieuse politique de rénovation des bâtiments, privés et publics. En septembre dernier, elle a notamment mis en place une plateforme de rénovation énergétique qui a déjà reçu 80 dossiers et lancé 20 projets de rénovation. Objectif : rénover 100 logements par an pour économiser à terme 500 tonnes équivalent pétrole. Les autres axes stratégiques du Tepos (mobilité et



Credit photo : Nord Isère direct

« Osez l'vélo » ou l'autopartage ? La mobilité alternative n'est plus l'apanage des seuls urbains.

GRENOBLE ALPEXPO DU 22 AU 25 JUILLET

Vendredi 22 : 14h30, 18h00 et 20h30
 Samedi 23 : 14h30, 17h00 et 20h00
 Dimanche 24 : 10h30, 14h30 et 17h00
 Lundi 25 : 14h30, 18h00 et 20h30

Promotions exclusives en présentant ce bon en caisse du centre ou en consultant toutes les offres sur : www.alpeexpo.com

Tribune FAMILIALE 8€
 Tribune HONNEUR 13€
 Tribune PRIVILEGE 16€
 Tribune LOGE 20€

Medbramo Festival International du Cirque

Vienna

DEVELOPPEMENT / Retenue parmi les territoires éligibles au dispositif TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte), Vienne agit pour mener plusieurs projets de front pour réduire sa facture énergétique tout en augmentant sa production en ENR.

Le Pays viennois dans la logique Tepos



Credit photo : Vienneagglo

Vienne agit pour mener plusieurs projets de front pour réduire sa facture énergétique tout en augmentant sa production d'énergie renouvelable. Elle a conclu un partenariat avec le bailleur Advivo en ce sens.

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche air-climat-énergie, Vienneagglo connaît bien les ressources et les besoins de son territoire. Un récent diagnostic établit que le Pays viennois consomme près de 2 000 GWh chaque année, dont deux tiers sont d'origine fossile. La facture énergétique du territoire s'élève à 186 millions d'euros, dont 75 sont supportés par les ménages (3 200 euros en moyenne par an). D'où l'intérêt d'inclure les acteurs du territoire à consommer moins et produire plus.

Zone autonome

Retenue parmi les territoires éligibles au dispositif TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte), la communauté de communes a pas mal de projets dans sa besace. Certes, en matière de production d'énergie renouvelable, le bilan n'est pas encore bien fameux (315 GWh produits, dont 69% d'électricité essentiellement issue du barrage de Vaugrès et 31% de chaleur). Mais de nombreux chantiers sont en cours. Objectif : produire 560 GWh à l'horizon 2030, en favorisant le développement du photovoltaïque des réseaux de chaleur et de la méthanisation (station d'épuration du Systeur et méthanisation à la ferme). A Estrablin, la totalité des bâtiments de la zone d'activités du Ro-



Du Trièves à la Capi, la rénovation des bâtiments est un axe fort de la stratégie des Territoires à énergie positive.

production d'énergie, hors grand hydraulique) sont pour le moment moins avancés, même s'il existe des actions concrètes, comme le soutien au développement du bois énergie, à la filière biogaz ou au dispositif des centrales villageoises.

Laboratoire d'innovation

À l'autre bout du département, la Capi et les Vallons de la Tour, associés au sein du projet de territoire « Nord Isère durable », ont reçu la même subvention de 500 000 euros. Pour les élus, cette aide doit avoir « un véritable effet d'accélérateur des projets les plus matures ». Un optimisme qui s'explique par le fait que Nord Isère durable est engagé de longue date dans un processus visant à faire du territoire un « laboratoire d'innovations et d'expérimentations en matière de construction durable et d'énergie ». « Nous avions déjà une volonté commune d'avancer dans le cadre du plan Climat, explique Jean-Bernard Gnohier, vice-président de la Capi en charge du développement durable et de la transition énergétique. De fait, franchir le palier Tepos s'est fait assez naturellement : cela nous permet de garder un temps d'avance sur la gestion de l'énergie. »

Marianne Bollève

(1) Suite à la conférence de Rio, en 1992, les Etats se sont engagés à mettre en œuvre des Agenda 21, programmes d'actions locaux orientés vers le développement durable (lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources, cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations...).
(2) Depuis le plan climat national de 2004, les collectivités sont incitées à élaborer des plans climat territoriaux déclinant une véritable politique climatique et énergétique locale.

A l'origine des Tepos

L'histoire a commencé en Autriche. En 2010, le Waidwörthler Kernland lenvron 13 500 habitants) s'est lancé dans un programme en faveur de la production d'énergie renouvelable : il s'agissait d'investir dans l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables pour diminuer la facture d'énergies fossiles. Cinq ans plus tard, le territoire économise l'équivalent de 8 millions d'euros d'énergies fossiles (sur une facture totale de 31 millions), somme qu'il réinjecte dans l'économie locale⁽¹⁾. En France, trois collectivités rurales, la communauté de communes du Mené (Côte-d'Armor), le Pays thourasais (Deux-Sèvres) et la Biovallée (Drôme) se sont inspirées de cette expérimentation pour faire émerger les premiers « territoires à énergie positive ». Relayée au niveau régional, l'initiative a depuis connu un succès national : on recense 212 territoires labellisés Tepos en France aujourd'hui. ■

(1) Source : Réseau des Tepos en Europe.



Credit photo : Nord Isère durable

Atelier bricolage dans le cadre de l'événement Energies en fête (novembre 2015) : la mobilisation citoyenne en faveur des Tepos passe par la prise de conscience des enjeux... des le plus jeune âge.

Tepos en solo ou en duo ?

Selon les territoires, la démarche Tepos n'est pas partout la même. Si le Trièves, cohérence territoriale oblige, a fait cavalier seul, le Pays voronnais s'est associé au parc de Chartreuse en raison d'enjeux communs (déplacément, bassin d'emploi, potentiel de production d'énergie renouvelable...), mais aussi parce qu'un parc naturel ne pouvait s'engager en son nom propre (on retrouve la même problématique avec le Vercors). En revanche, la Capi et des Vallons de la Tour, qui s'étaient découverts des affinités en matière de construction durable, ont décidé de répondre ensemble à l'appel à projet : « Le climat ne s'arrête pas aux frontières administratives ». rappelle un élu. Si ces coopérations territoriales obligent les partenaires à s'entendre et à déterminer une stratégie commune, elles permettent aussi de gagner en efficacité, de mobiliser les ressources plus importantes et de mutualiser des moyens. Voire, dans certains cas, de faire jouer les solidarités entre zones rurales et urbaines. Car les territoires ruraux, potentiellement producteurs d'énergies renouvelables (photovoltaïque, hydraulique, biogaz, bois énergie...), peuvent répondre à la demande des zones urbaines et péri-urbaines... si celles-ci s'engagent à être plus économes. Ce qui est le sens même de la démarche Tepos. On peut tenir le même raisonnement sur de nombreux secteurs (économie, mobilité...) à commencer par l'approvisionnement local. ■

MB

Sommaire

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE / Territoires à dynamique positive p. 2-3

EDUCATION / « Ne pas regarder ailleurs » p. 4

SPORT ET TERRITOIRE / L'Isère, locomotive du trail p. 5

POLITIQUE / Faire du court avec du long p. 6

ENERGIE / L'hydrogène pour aller plus loin p. 7

INTERBEV / L'élevage doit aussi faire face aux crises médiatiques p. 8

RESULTAT CAPA p. 9

PHYTOSANITAIRE / Bruxelles prolonge de 18 mois l'autorisation du glyphosate p. 10

LÉGISLATION / Rééquilibrer le texte de loi sur la biodiversité trop contraignant p. 11

COURS ET MARCHÉS - MÉTÉO PA - ANNONCES LÉGALES - PRATIQUE p. 12 à 20

TRAITEMENT / De bons réglages pour optimiser la pulvérisation p. 21

L'OBSERVATOIRE DE L'HERBE / Eviter le surpâturage p. 22

PAGE ENFANTS p. 23

GASTRONOMIE / La petite table qui joue dans la cour des grandes p. 24